

Réf: Dossier N° 157573

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE POUR LE BIEN-ETRE » en abrégé « SIBON »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 2968, Ilot 271

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/10/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 31/10/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE POUR LE BIEN-ETRE » en abrégé « SIBON »

Objet : LA VENTE ET LA DISTRIBUTION DE TOUS PRODUITS DE BEAUTE ET ACCESSOIRES DE MODE
LA RESTAURATION, LE DIVERTISSEMENT ET TOUTES ACTIVITES CONNEXES
DIVERS SERVICES A LA
~~PERSONNE~~ VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot

2968, Ilot 271

Dirigeant(s) : Mme DIALLO FANTA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06334 du 11/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°61839/GTCA/RC/2022 du 11/11/2022

